

Zeitschrift: Journal suisse d'apiculture
Herausgeber: Société romande d'apiculture
Band: 48 (1951)
Heft: 4

Rubrik: Le jardin de l'abeille ; Pesées de ruches sur bascules

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 26.04.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Les années ont vite passé. Le vieux Jean est déjà arrière-grand-père. Oh, il n'attend plus grand chose de la vie ; la maman est morte il y a trois ans, il pense la revoir bientôt, ailleurs. Son bien, il l'a déjà partagé, il faut permettre aux jeunes de vivre. Il ne demande plus rien si ce n'est un peu de pain et un coin tranquille pour ouvrir l'album des souvenirs. Il sait où aller pour cela, quelque pas, courbé sur son vieux bâton noueux, et il entrevoit ses bonnes petites abeilles qui vite viennent lui chanter la sérénade aimée. Il y en a même qui se posent sur sa main qui frémit de plaisir, c'est son petit plaisir à lui ça, personne ne songe à le lui ravir. La petite mouche à miel va et vient sur la main calleuse, c'est comme une caresse, mais oui c'est une caresse gentille et douce, si douce.

« Qu'est-ce que tu me racontes-là ? Si je me souviens de notre première rencontre ? Non ! Ah si, attends ! Je vois mais il y a vieux temps de cela. Il y avait une belle fleur et sur cette belle fleur une méchante mouche. Oh ! Pardon. Que dis-tu ? Tu pardonnes ? Tu ne veux plus piquer le dur cuir que je suis ? Nous sommes quittes alors car moi je ne veux plus te chasser, tu sais. Non, ne t'en vas pas encore. Raconte, raconte au vieux Jean. »

Ainsi chaque jour qui passait l'amenait là où il trouvait calme et repos avec ses amies qu'il comprenait mieux que les hommes. Elles savaient bien le lui rendre, allez ; elles aussi devinaient que bientôt il irait rejoindre le Maître de toutes les créatures.

Le vieux Jean mourut quelques jours après la Patronale, il avait un sourire indéfinissable.

Une abeille butinait une fleur sur la fenêtre de la chambre silencieuse.

Michel LUISIER, ing. agr.



LE JARDIN DE L'ABEILLE

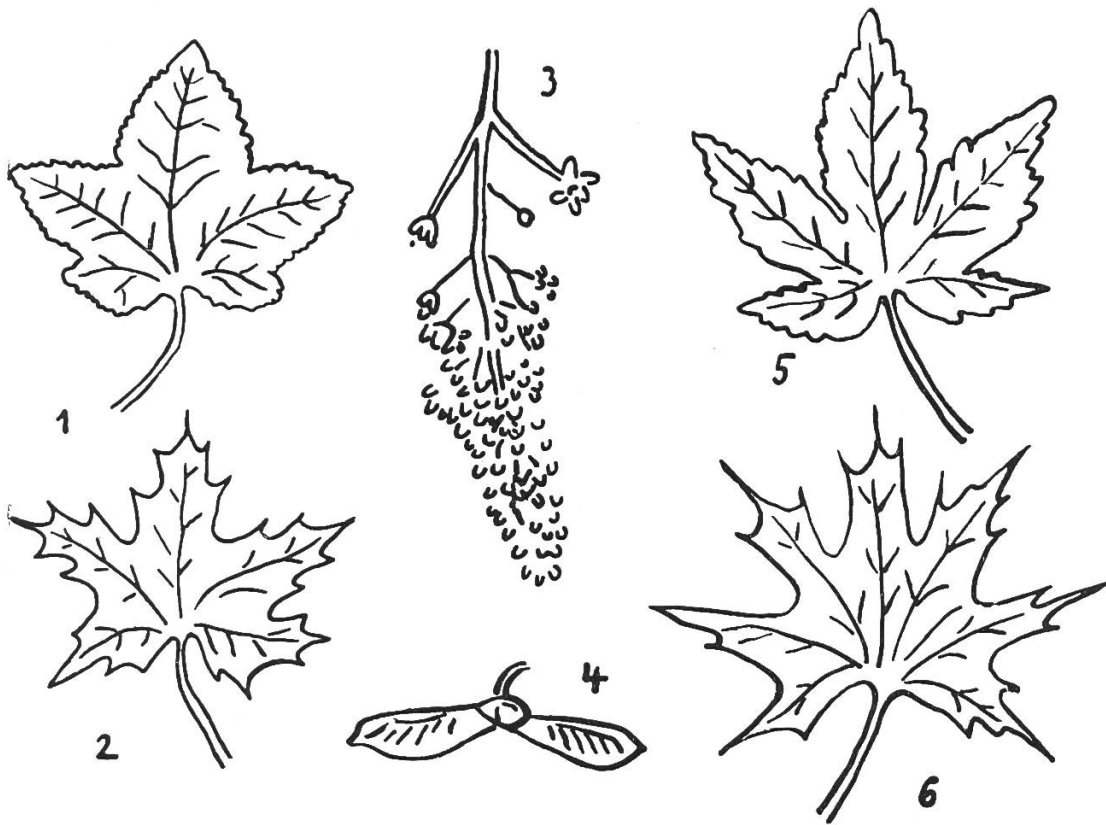
Plantes mellifères et pollinifères

Suite

Les intempéries de février et de mars condamnent le plus souvent les butineuses à la réclusion. Dans la plaine, il est rare que la température diurne descende en avril au-dessous de 10°C et l'apiculteur peut en général compter sur des apports journaliers importants. Dans certaines régions de notre pays, la floraison de la dent-de-lion et des Acéracées décide de la pose des hausses.

Cette famille des Acéracées comprend des arbres à feuilles opposées, palmatilobées. Le calice et la corolle de la fleur, ordinairement à cinq divisions, renferment huit étamines. Le fruit est une samare

double. Le bois de l'érable est dur, résistant et léger. Ces qualités le font utiliser dans la fabrication des armes. Les sculpteurs et les luthiers le recherchent tout spécialement. Au Canada, on cultive l'érable saccharum pour le sucre que l'on extrait industriellement de sa sève.



1. Erable à feuilles d'obier. 2. Plane. 3. Fleurs de sycomore. 4. Fruit du plane
5. Sycomore. 6. Schwedleri.

Quelles sont les espèces de ce genre, rencontrées chez nous ? L'érable de montagne (*Acer Pseudoplatanus*) ou sycomore, est un bel ornement de notre région subalpine. C'est l'arbre le plus imposant de nos forêts de montagne où il monte très haut dans la zone des conifères. On le rencontre par milliers à la lisière supérieure des forêts de hêtres, dans les pâturages et les éboulis. Il n'affectionne pas seulement les Alpes et le Jura, mais descend aussi sur le plateau où on le rencontre alors par pieds isolés. Ses fleurs sont en grappes allongées et pendantes, tandis que celles de son frère, l'érable plane (*Acer platanoides*), sont en corymbes dressés. Ce dernier ne se trouve que dans la partie inférieure des forêts de hêtres et ne dépasse jamais l'altitude de 1000 m. Il en est de même de l'érable à feuilles d'obier (*Acer opulifolium*), une espèce méditerranéenne qui a remonté la vallée du

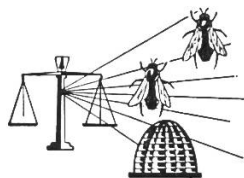
Rhône ; il croît le long du Jura, dans les Alpes vaudoises et dans la partie inférieure du Valais. Les jardiniers de nos villes ont introduit dans les parcs et les promenades publiques de nombreuses espèces d'origine orientale. Depuis quelques années, l'érable Schwedleri remplace avantageusement les ormes et les platanes de nos avenues. L'érable champêtre (*Acer campestre*), cet arbre caractéristique des bois du plateau, fleurit plus tard, pendant le mois de mai.

La géographie-botanique

Pendant de nombreux siècles, le botaniste n'eut qu'un seul but : la description et la classification du monde végétal. La chasse aux espèces nouvelles et aux espèces rares était sa grande préoccupation. En compagnie du géographe, il accompagnait les armées qui se lançaient à la conquête des terres inconnues de notre globe. Chaque pays nouveau que le cartographe dessinait sur sa mappemonde, donnait l'occasion au botaniste de dresser de nouvelles listes d'espèces végétales inconnues de lui jusqu'alors. De nos jours, le géographe a terminé ses relevés et le botaniste sa classification. S'il arrive encore à ce dernier de ramasser des plantes rares, ce n'est plus, comme jadis, pour leur donner un nom, mais uniquement dans le but de savoir, pourquoi elles sont rares. Cette recherche le porte naturellement à étudier les sols sur lesquels croissent les végétaux. Pour mettre un peu d'ordre dans ses observations, il est obligé d'établir la carte des régions qu'il prospecte. C'est ainsi que de botaniste, il est devenu géographe. Une science moderne est née : la géographie-botanique, science qui se propose d'étudier les conditions de vie des végétaux de la terre. La grande innovation de la géographie-botanique consiste à classer les plantes non plus d'après les caractères de leurs feuilles et de leurs fleurs, mais d'après la situation qu'elles occupent dans le terrain. Chaque végétal a besoin pour se développer d'une foule de conditions précises. Comme il ne peut pas se déplacer, il doit s'adapter au milieu qui l'a vu naître, s'il ne veut pas être condamné à disparaître et à laisser la place à d'autres individus. Il ne peut pas non plus vivre seul, la société d'autres espèces lui est nécessaire. C'est ainsi que des associations plus ou moins stables, se forment sur le sol, associations que seuls les êtres vivants et les phénomènes atmosphériques viennent troubler. Les associations rencontrées dans notre pays, peuvent être classées dans les cinq groupements suivants : 1. le groupement des rochers et des éboulis. 2. le groupement des cultures (plantes cultivées et mauvaises herbes). 3. le groupement aquatique. 4. le groupement des pelouses et des prés. 5. le groupement des bois. Les associations rencontrées dans ces groupements varient suivant la nature du sol, l'altitude et la latitude, ce que nous pouvons facilement observer lorsque nous nous déplaçons

vers le sud, par exemple, ou que nous effectuons l'ascension d'une montagne. Ces différences que nous constatons dans la végétation, nous conduisent au principe des zones. En Suisse, nous pouvons distinguer quatre zones : 1. la zone des vignobles et des vergers. 2. la zone des arbres à feuilles. 3. la zone des conifères. 4. la zone alpine. La limite supérieure de ces zones n'est pas la même suivant la région considérée. Le territoire de notre société romande d'apiculture comprend trois régions distinctes : le Jura, le Plateau et les Alpes, et le Valais. L'étude approfondie des plantes mellifères et pollinifères de ces trois régions, permettra l'établissement de tableaux phénologiques dont l'importance ne peut échapper à l'apiculteur, spécialement à celui qui pratique la pastorale. Si notre rédacteur me l'autorise, je me propose de vous donner dans les prochains bulletins, un aperçu de cette flore apicole.

R. RUEGGER.



PESÉES DE RUCHES SUR BASCULES

du 11 février au 10 mars 1951

Aïre-Genève, alt. 365 m. dim. 2050 gr. Bon hivernage, bel apport de pollen. — Porrentruy, alt. 425 m. dim. 1200 gr. — Bex II, alt. 430 m., dim. 1150 gr. — Territet, alt. 474 m., dim. 2150 gr. — Bex II, alt. 500 m., dim. 2500 gr. — La Rippe, alt. 531 m., dim. 2500 gr. — Senarclens, alt. 586 m., dim. 1750 gr. Hivernage bon, aujourd'hui 13. 3., premiers apports de pollen. — La Vounaise, alt. 595 m., dim. 1000 gr. — Vuarrengel, alt. 650 m., dim. 1350 gr. — Broc, alt. 729 m., dim. 1300 gr. — Tavannes, alt. 760 m., dim. 900 gr. — Chézard, alt. 760 m. dim. 1600 gr. — Savagnier, alt. 772 m., dim. 1700 gr. — Ste-Croix, alt. 1090 m., dim. 2000 gr. — Les Caudreys/Le Sépey, alt. 1150 m., dim. du 11 novembre 1950, au 10 mars 1951, 3500 gr. — La Manche/Rougemont, alt. 1378 m., dim. 1300 gr. — Delémont, alt. 440 m., dim. 1000 et 900 gr.

Stations d'observations

Delémont, alt. 440 m., dim. 1500 gr. Température minima — 6, maxima 10 degrés. Le baromètre a oscillé entre 700 et 724 mmHg. — Cointrin-Genève, alt. 391 m., dim. 1850 gr. Température minima — 3,5, maxima 16 degrés. — Châteauneuf, alt. 510 m., dim. 1200 gr. Température minima — 4, maxima 23 degrés. Le baromètre a oscillé entre 706 et 724 mmHg. L'hydrographe entre 14 et 96 %.

Delémont, mars 1951.

J. WALTHER.

Observateur : Chef d'intérieur E.C.A. Moinat Henri

Cernier, altitude 800 m. Diminution 1 kg. 350. Température maxima 6°C, minima — 12°C. Précipitation : 17 jours avec 127,5 mm. Baromètre (oscillation) entre 731 et 792 mmHg. Hygromètre (oscillation) entre 50 et 99. Hydrographe (oscillation) entre 29 et a dépassé 100 % (env. 120).